

Macron veut aussi privatiser l'ONF... en attendant il dévaste nos forêts sans précaution

écrit par Christine Tasin | 15 juin 2019



Hallucinant. En même pas 2 ans de pouvoir il aura vendu – ou décidé de vendre -une bonne partie de nos bijoux de famille, bradés, euh, pardon, offerts à ses amis des multinationales.

Les aéroports de Paris.

<http://resistancerepublicaine.com/search/aéroports>

Nos barrages.

<http://resistancerepublicaine.com/2019/06/08/barrages-a-vendre-la-france-peut-dire-merde-a-bruxelles-mais-macron-ne-le-veut-pas/>

Et à présent nos forêts !

Depuis plusieurs mois, les employés de l'ONF et les amoureux

des forêts tirent la sonnette d'alarme.

Macron aurait décidé de confier l'exploitation et donc la gestion de nos forêts à des sociétés privées, avec le désir de faire disparaître de fait l'ONF, qui n'aurait plus son mot à dire sur le défrichage !

Elle est belle l'écologie et la protection de la planète de l'imposteur Macron !

.

En plus des suppressions de postes, l'État réfléchit à confier la gestion des forêts communales à des prestataires privés et à supprimer la consultation de l'ONF en cas de défrichement... Or, selon les travailleurs forestiers, une gestion durable de la forêt dépend du maintien d'un service public forestier fort.

« *La France est un grand pays forestier* », s'est récemment félicité Emmanuel Macron. Pourtant son service public, l'Office national des forêts ([ONF](#)) se fait démanteler en silence. Ce vendredi 7 juin 2019, les agents de l'établissement public appellent à une nouvelle mobilisation à Épinal, après avoir enchaîné ces dernières années, [les grèves et les blocages](#) ainsi qu'une [longue marche à travers la France cet automne](#). Selon l'intersyndicale, il y a urgence : « *Jamais la privatisation de la gestion des forêts publiques ne s'est profilée de manière aussi évidente* », alerte-t-elle dans un [communiqué](#).

Plusieurs signaux sont, en effet, visibles. Les suppressions d'emplois continuent tandis que l'Office se fait peu à peu déposséder de ses compétences. Certains acteurs de la filière forestière voudraient même déléguer la gestion des forêts communales à des prestataires privés. Un projet de décret sur la simplification de la procédure des autorisations administratives, [actuellement en consultation publique](#), propose aussi de se passer de l'avis de l'ONF en cas de

défrichage de forêts publiques. « *Cette mesure de simplification administrative pourrait favoriser la déforestation en France* », avertit le [Snupfen](#) (Syndicat national unifié des personnels des forêts et de l'espace naturel), le syndicat majoritaire de l'établissement.

Voir la suite de l'article ici :

<https://reporterre.net/Forets-publiques-l-Etat-reflechit-au-de-mantelement-de-l-ONF>

Et le silence de Macron et de De Rugy n'a rien de rassurant. Ou plutôt est éloquent :

Le dossier est explosif, rapporte un syndicaliste. On ne sait pas à quelle sauce on va être mangé. Le rapport devait être remis au gouvernement le 28 février 2019 et il n'a toujours pas été rendu public. Le gouvernement attend sûrement l'été pour le publier. Quand tout le monde sera en vacances... » Interrogé par Reporterre sur ce sujet, le ministère de la Transition écologique n'a pas répondu.

.

Privatisation, disparition des fonctionnaires... Tout va bon train :

D'autant plus que la proportion de fonctionnaires diminue au sein de l'Office. Ils représentent 56 % du personnel et aucun recrutement n'est prévu en 2019. L'ancien directeur général, Christian Dubreuil, parti à la retraite en janvier 2019, a déclaré, dans le cadre [d'un rapport de l'IGAPS \(Inspection générale de l'appui aux personnes et aux structures](#) (p. 19) qu'« à l'ONF seuls deux postes justifiaient du statut de fonctionnaire : l'agent comptable et le directeur général ». « Une aberration », juge Philippe Berger, engagé au Snupfen : « Les fonctionnaires vont devenir minoritaires par rapport aux contractuels et aux salariés de droit privé. Pourtant qui peut mieux qu'un fonctionnaire servir l'intérêt général et

éviter la pression des marchands de bois ou des promoteurs ? D'ailleurs, les salariés de droit privé ne sont pas assermentés. Ils ne peuvent pas exercer des missions de police ou de contrôle qui font partie intégrante du métier de garde forestier. »

.

Le roi dit « nous voulons » :

Autre inquiétude : le projet de décret (en consultation publique) sur la simplification des autorisations administratives. Il envisage de supprimer la consultation de l'ONF pour des opérations de déboisement dans les forêts publiques. « *Dorénavant, pour décider d'autoriser ou non la transformation d'une forêt en zone commerciale, en lotissement ou en champ de blé, l'État se passera de notre avis* », s'inquiète le Snupfen. *Pourtant, qui connaît mieux ces forêts que nous le service public qui les protège et les gère depuis des siècles ? »*

Ils ont délégué la gestion de l'eau et de l'électricité à des prestataires privés, ce qui est une monstruosité. Et une cause d'appauvrissement puisque nous payons presque autant de taxes que de consommation... A présent ils veulent aussi confier à des privés la gestion de nos forêts... Quand le but est de gagner de l'argent et non de gérer en bon père de familles, pour préserver les générations à venir, on peut craindre le pire.

Même si l'avis de l'ONF restait consultatif, il a pu, à plusieurs reprises, bloquer ou modifier des projets d'aménagement comme des carrières, des pistes de ski et des barrages. À Bure (Meuse), l'ONF avait aussi émis des réserves sur le défrichement du bois Lejuc qui doit accueillir un site d'enfouissement de déchets nucléaires.

En voulant simplifier les procédures administratives, ce décret ouvre donc la voie aux bétonneurs et pourrait selon les syndicalistes toucher plusieurs milliers d'hectares par an.

« Il va dans le sens du défrichage à tout va et de l'absence de gestion durable de la forêt », admet de son côté Guillaume Tumerelle, avocat et professeur de droit forestier. *« Ce gouvernement n'est pas cohérent entre ses paroles et ses actes,* ajoute Adeline Favrel, de France nature environnement. *Alors qu'il dit vouloir protéger les écosystèmes naturels, il prend des mesures pour faciliter le changement d'usage des sols qui a été reconnu comme la première cause de [disparition de la biodiversité](#).* »

Que restera-t-il à nos enfants ?

la direction du Trésor, au sein du ministère de l'Économie, souhaite depuis plusieurs années privatiser la gestion des forêts, comme l'indique une note de 2010 : *« À moyen terme, il pourrait être utile d'étudier la proposition de déléguer la gestion des forêts communales sous forme de concessions à des prestataires privés »,* peut-on notamment y lire.

23% des votants aux dernières européennes ont voté Macron. Un quart des Français au moins est un salaud.